



#3 TRAVAILLER SEUL

Instructions à l'intention de l'animateur :

L'information donnée ici ne doit servir que de guide. Assurez-vous de l'adapter à votre exploitation et à vos installations.

- ✓ Imprimez des copies de cette fiche pour vous-même et pour chacun des participants.
- ✓ Ayez une discussion avec vos travailleurs sur l'information contenue sur cette fiche à un endroit où le sujet est pertinent. Donnez des exemples réels chaque fois que c'est possible.
- ✓ Soyez prêt à répondre aux questions.
- ✓ Concluez en passant rapidement en revue les principaux points ou en résumant la discussion.
- ✓ Inscrivez sur votre fiche le nom et le lieu de votre exploitation ainsi que la date. Demandez à chaque travailleur de signer votre fiche pour confirmer sa présence.
- ✓ Versez votre fiche au dossier de formation des travailleurs pour documenter l'expérience de formation.

ACTIVITÉ DE TRAVAIL

Dans le travail agricole, certaines tâches, comme la conduite d'un tracteur, sont effectuées par une seule personne tandis que d'autres, comme la manipulation des bovins, peuvent être effectuées par plusieurs personnes, ce qui est beaucoup plus sécuritaire. Quelle que soit la tâche à effectuer, il faut absolument que chaque travailleur assume la responsabilité de sa propre sécurité en connaissant bien son travail et les dangers possibles et en sachant ce qu'il faut faire si quelque chose va mal.

CONTEXTE

- Dans deux accidents mortels sur trois en milieu agricole (60 %), la victime est le propriétaire-exploitant. Dans les autres cas, la victime peut être un enfant du propriétaire-exploitant (15 %), un travailleur embauché (12 %), un parent (frère ou autre) (8 %) ou la conjointe (3 %). Dans 2 % des décès survenus à la ferme, la victime est un visiteur. [Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC) www.cair-sbac.ca]
- Un peu plus de la moitié des incidents survenus à la ferme se produisent pendant que la victime travaille seule. Environ 25 % des incidents se produisent en présence d'un membre de la famille. (Source : SBAC)
- Les tracteurs sont responsables de près de la moitié (47,5 %) des accidents mortels en milieu agricole, tandis que les autres machines agricoles sont la cause de près d'un quart des décès (24,3 %). Le dernier quart (28,4 %) des accidents mortels est attribuable à des causes non liées aux machines telles que des agressions du bétail, des chutes, des noyades et des électrocutions, entre autres. (Source : SBAC)

RENSEIGNEMENTS CLÉS

- ✓ Passez en revue toutes les pratiques normales d'exploitation pour un travail au moins une fois par an ou au début de la saison lorsque vous êtes sur le point d'utiliser un type d'équipement ou d'effectuer un type de travail.
- ✓ Assurez-vous que les travailleurs sont bien formés et équipés pour faire le travail d'une manière sécuritaire.
- ✓ Discutez des problèmes et des dangers à anticiper ainsi que des indicateurs de problèmes éventuels. Discutez ensuite de la façon dont chaque situation doit être traitée. N'oubliez pas que les problèmes et les dangers peuvent se présenter sous de nombreuses formes telles que le mauvais temps, les pannes de machines, la maladie d'un travailleur, l'agressivité du bétail ou d'animaux sauvages, un incendie ou une autre catastrophe, etc.
- ✓ Les travailleurs ont-ils les connaissances et les moyens (outils, force physique, équipement de protection personnelle, etc.) nécessaires pour gérer ou éviter les dangers éventuels?
- ✓ Tel travailleur est-il en bonne forme et physiquement apte à travailler seul? Sinon, il convient de laisser les tâches difficiles ou dangereuses pour un moment où il peut avoir de l'aide. *(suite à la prochaine page)*



#3 TRAVAILLER SEUL PAGE 2

Instructions à l'intention de l'animateur :

L'information donnée ici ne doit servir que de guide. Assurez-vous de l'adapter à votre exploitation et à vos installations.

- ✓ Imprimez des copies de cette fiche pour vous-même et pour chacun des participants.
- ✓ Ayez une discussion avec vos travailleurs sur l'information contenue sur cette fiche à un endroit où le sujet est pertinent. Donnez des exemples réels chaque fois que c'est possible.
- ✓ Soyez prêt à répondre aux questions.
- ✓ Concluez en passant rapidement en revue les principaux points ou en résumant la discussion.
- ✓ Inscrivez sur votre fiche le nom et le lieu de votre exploitation ainsi que la date. Demandez à chaque travailleur de signer votre fiche pour confirmer sa présence.
- ✓ Versez votre fiche au dossier de formation des travailleurs pour documenter l'expérience de formation.

- ✓ Déterminez à l'avance l'heure à laquelle le travail doit commencer et l'heure à laquelle il doit se terminer et prenez des dispositions pour que quelqu'un vérifie, au moins toutes les deux heures, si tout va bien pour le travailleur isolé. Mettez ces renseignements sur papier et affichez-les dans une aire commune pour que tout le monde puisse les voir et que les services d'urgence puissent trouver facilement le travailleur isolé, s'il y a lieu.
- ✓ Assurez-vous que le travailleur isolé a un moyen de communication tel qu'un téléphone cellulaire ou un appareil radio émetteur-récepteur.
- ✓ Assurez-vous que les travailleurs peuvent expliquer aux services d'urgence comment arriver à leur lieu de travail.
- ✓ Assurez-vous que chaque travailleur assume la responsabilité de sa propre sécurité en vérifiant qu'il connaît bien son travail et les dangers qui y sont liés et qu'il sait ce qu'il faut faire si quelque chose va mal.

PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas d'urgence, appelez le 911 ou les services d'urgence de votre localité.

AUTRES RESSOURCES

Safety Up! On Working Alone

[http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$department/deptdocs.nsf/all/aet12213](http://www1.agric.gov.ab.ca/$department/deptdocs.nsf/all/aet12213)

COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

Nom de l'exploitation _____

Location _____

Animateur de la réunion _____

Date _____

PARTICIPANTS À LA RÉUNION SÉCURITÉ (en lettres moulées, svp)

Nom _____ Signature _____

Nom _____ Signature _____

Nom _____ Signature _____

Nom _____ Signature _____

Nom _____ Signature _____